

Accès aux marchés, préférences d'assistance et faisabilité des interventions cash auprès des personnes déplacées à Nyemba

Juin 2026 | République démocratique du Congo

Site des déplacés de Rugigi (Credits : Alessandro Nicoletti)

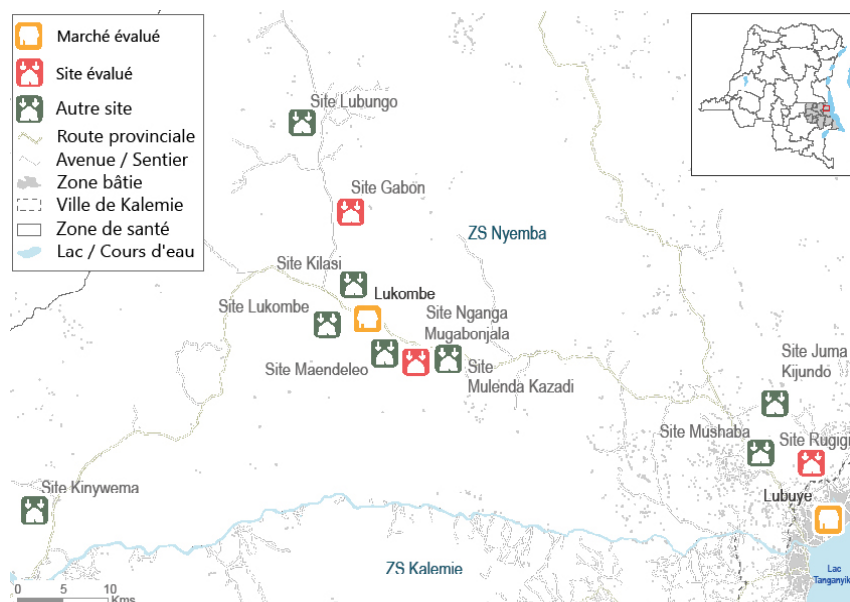
Contexte

À la suite d'une [escalade des affrontements armés dans le territoire d'Uvira en décembre 2025](#), des milliers de personnes ont été déplacées. Près de 40 000 personnes déplacées internes (PDI) ont trouvé refuge dans la zone de santé de Nyemba, dans la province du Tanganyika, dont environ [30 000 réparties dans 11 nouveaux sites spontanés](#). Cet afflux massif de population a accru la pression sur les services de base et les marchés locaux, tout en générant d'importants [besoins humanitaires](#).

Dans ce contexte, une analyse des dynamiques de marché dans la zone de santé de Nyemba est essentielle afin d'évaluer la faisabilité des interventions en transferts monétaires, d'identifier les risques potentiels associés à leur mise en œuvre et d'orienter le choix des modalités d'assistance les plus adaptées.

Les transferts monétaires constituent une option de réponse susceptible de répondre aux besoins des ménages déplacés tout en soutenant les marchés locaux. Toutefois, leur mise en œuvre nécessite une compréhension approfondie du fonctionnement des marchés et de leur capacité à absorber une augmentation de la demande. L'arrivée rapide d'un grand nombre de ménages déplacés peut en effet entraîner une hausse de la demande en biens alimentaires et non alimentaires, susceptible d'exercer des pressions inflationnistes si l'offre locale ne s'ajuste pas suffisamment. En outre, d'éventuels déséquilibres entre l'offre et la demande pourraient réduire l'accessibilité économique des biens essentiels pour les populations les plus vulnérables et accentuer les tensions sociales liées aux disparités de pouvoir d'achat.

Couverture géographique



Messages clés

- La majorité des ménages déplacés (80%) préféraient recevoir une assistance en espèces, alors qu'aucun ménage interrogé n'avait déclaré avoir reçu une assistance en transferts monétaires depuis son arrivée sur les sites. Le faible accès au Mobile Money (26%) suggérerait que les transferts en espèces seraient plus adaptés dans le contexte actuel.
- La transparence et la redevabilité demeuraient insuffisantes : selon les sites, entre 79% et 92% des ménages ne savaient pas comment les décisions de ciblage étaient prises, près d'un tiers ne connaissait aucun mécanisme de plainte, et seuls 17% des ménages de Rugigi avaient été consultés avant la mise en œuvre de l'assistance.
- Les contraintes d'accès aux marchés demeuraient importantes pour les ménages déplacés. Au total, 72% des ménages devaient marcher plus d'une heure pour atteindre un marché. À Nganga Mugabonjala, 59% déclaraient ne pas avoir accès à un marché.
- Parmi les commerçants interrogés, 34 sur 42 estimaient pouvoir augmenter leur offre en cas de hausse de la demande, mais cette capacité restait limitée par le manque de capital pour constituer des stocks.
- Les marchés de Lubuye et Lukombe présentaient des capacités d'absorption différentes. Lubuye apparaissait mieux positionné pour absorber une augmentation modérée de la demande, tandis que Lukombe présentait davantage de risques en raison de contraintes d'approvisionnement plus importantes.

Objectifs

Cette évaluation visait à **comprendre les dynamiques des marchés dans la zone de santé de Nyemba à la suite des déplacements liés à la crise d'Uvira de décembre 2025**, afin d'éclairer les décisions des acteurs humanitaires sur la faisabilité des interventions en transferts monétaires.

Plus spécifiquement, l'évaluation avait pour objectifs de :

1. identifier les **marchés utilisés par les PDI** des sites de Rugigi, Gabon et Nganga Mugabonjala, ainsi que les **principales barrières d'accès** auxquelles elles étaient confrontées ;
2. comprendre les **perceptions des PDI concernant la réponse humanitaire** et leurs **préférences en matière de modalités d'assistance** ;
3. analyser les **effets des déplacements récents sur les marchés locaux**, notamment sur la demande, les chaînes d'approvisionnement, la disponibilité des produits et l'évolution des prix ;
4. évaluer la **capacité des marchés à absorber une augmentation de la demande** liée à d'éventuelles interventions en transferts monétaires, ainsi que les principaux risques et contraintes associés ;
5. apprécier le **niveau de fonctionnalité des principaux marchés fréquentés par les PDI** du point de vue des commerçants.

Aperçu de la méthodologie

L'évaluation a combiné la collecte de données primaires quantitatives et l'analyse de données secondaires afin d'appréhender les dynamiques des marchés dans la zone de santé de Nyemba.

La collecte des données primaires s'est articulée autour de **deux enquêtes quantitatives**. La première a été réalisée auprès de **205 ménages déplacés résidant dans les sites spontanés de Rugigi, Gabon et Nganga Mugabonjala**. Les ménages ont été sélectionnés selon un échantillonnage probabiliste stratifié par site afin de produire des résultats représentatifs pour chacun des trois sites. Les trois sites, parmi les onze nouveaux sites de déplacés, ont été sélectionnés en raison de leur taille, de leur position géographique et de leur proximité avec d'autres sites. Les résultats sont représentatifs par site avec un niveau de confiance de 90% et une marge d'erreur de 10%.

La seconde enquête a été menée auprès de **42 commerçants détaillants exerçant dans les principaux marchés fréquentés par les PDI**, identifiés à partir des résultats de l'enquête auprès des ménages. Les entretiens visaient à documenter les effets des déplacements sur les marchés, les capacités d'approvisionnement des commerçants ainsi que leur capacité à répondre à une hausse potentielle de la demande induite par des interventions en transferts monétaires. Ces résultats sont indicatifs.

En complément, les données de l'Initiative Conjointe de Suivi des Marchés (ICSM) ont été mobilisées afin d'analyser l'évolution du coût du panier de dépenses minimum (MEB) et les indicateurs de fonctionnalité des marchés dans la zone évaluée. Les résultats issus des enquêtes auprès des ménages, des commerçants et de l'ICSM ont ensuite été triangulés avec des informations secondaires afin de renforcer la robustesse des analyses.

Les données ont été collectées **entre le 25 mai et le 1er juin 2026** à l'aide de KoBoCollect par des enquêteurs formés par REACH, puis analysées à l'échelle des sites de déplacement et des marchés afin de mettre en évidence les principales tendances observées.

Limites

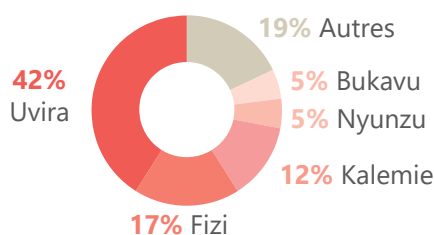
- Les informations relatives à l'assistance humanitaire reçue reposent exclusivement sur les déclarations des ménages enquêtés et n'ont pas été triangulées avec les données des organisations ayant mis en œuvre les distributions. Les résultats concernant la couverture, les modalités et les secteurs d'assistance doivent donc être interprétés avec prudence, car ils peuvent être affectés par des biais de déclaration, notamment une sous-déclaration de l'assistance reçue. Celle-ci peut résulter d'erreurs de rappel ou de la perception que le fait de déclarer ne pas avoir reçu d'assistance pourrait augmenter les chances de bénéficier d'un soutien humanitaire à l'avenir.
- L'échantillonnage des ménages déplacés est représentatif uniquement au niveau des trois sites sélectionnés. Les résultats ne peuvent donc pas être extrapolés aux onze sites spontanés de Nyemba ni à l'ensemble des PDI de la zone.
- L'enquête auprès des commerçants repose sur un échantillonnage raisonné non probabiliste. De ce fait, les résultats obtenus ne sont pas statistiquement représentatifs des marchés évalués et ne permettent pas une généralisation à l'ensemble des commerçants de la zone d'étude.

Profil des ménages déplacés

Pendant cette évaluation, REACH a conduit des entretiens auprès de **205 ménages déplacés** : 72 dans le site de Rugigi, 67 dans le site de Gabon et 66 dans le site de Nganga Mugabonjala. La majorité des répondants étaient des femmes (161, contre 44 hommes). Les répondants étaient répartis entre les différentes tranches d'âge de la manière suivante : 14% étaient âgés de 18 à 24 ans, 30% de 25 à 34 ans, 25% de 35 à 44 ans et 31% de 45 ans ou plus. La taille moyenne des ménages était de 6,55 personnes.

La majorité des ménages provenait du **Sud-Kivu (70%)**, suivie du Tanganyika (23%) et du Maniema (5%). Au niveau territorial, **Uvira était le territoire le plus représenté, avec 42% des ménages déclarant en être originaires, suivi de Fizi (17%)**. La provenance des ménages variait toutefois fortement selon les sites évalués. À Rugigi, la majorité des ménages provenait du territoire d'Uvira (54%), suivi de Fizi (13%). À Gabon, les ménages étaient principalement originaires de Kalemie (40%) et de Fizi (25%). Enfin, à Nganga Mugabonjala, les principales territoires d'origine étaient Kalemie (33%) et Fizi (32%).

Territoire d'origine des ménages :



Près de neuf ménages sur dix sont arrivés dans les sites entre décembre 2025 (30%) et janvier 2026 (57%). Une proportion plus faible des ménages est arrivée en février 2026 (9%) et en mars 2026 (2%). Les dynamiques d'arrivée variaient toutefois selon les sites : à Rugigi, la majorité des ménages est arrivée en janvier 2026 (74%), tandis que dans les deux autres sites, les arrivées se sont principalement concentrées en décembre 2025, représentant 73% des ménages à Nganga Mugabonjala et 57% à Gabon.

Dans les trois sites, les indications données par les autorités locales constituaient la principale raison expliquant le choix du site (81% des ménages à Gabon, 73% à Nganga Mugabonjala et 68% à Rugigi). La présence de membres de la même communauté représentait la deuxième raison la plus fréquemment mentionnée dans l'ensemble des sites (49% à Gabon, 42% à Rugigi et 38% à Nganga Mugabonjala). Concernant la troisième raison la plus fréquemment citée, des différences apparaissaient entre Rugigi et les deux autres sites. À Rugigi, les ménages ont principalement mentionné la possibilité d'accéder à l'assistance humanitaire (29%) comme troisième facteur expliquant leur choix du site. En revanche, à Gabon et à Nganga Mugabonjala, le sentiment de sécurité dans la zone constituait la troisième raison la plus mentionnée, avec respectivement 27% et 26% des ménages.



Abris des ménages déplacés dans le site de Nganga Mugabonjala, avec des bâches distribuées par des acteurs humanitaires, mai 2026
(Crédits : Romain Kitumani)

Raisons du choix de ce site (plusieurs réponses possibles) :

Gabon (N=67)		
1	Les autorités locales nous ont orientées vers ce site	81%
2	Présence de membres de ma communauté	49%
3	Sentiment de sécurité dans cette zone	27%

Nganga Mugabonjala (N=66)		
1	Les autorités locales nous ont orientées vers ce site	73%
2	Présence de membres de ma communauté	38%
3	Sentiment de sécurité dans cette zone	26%

Rugigi (N=72)		
1	Les autorités locales nous ont orientées vers ce site	68%
2	Présence de membres de ma communauté	42%
3	Accès à l'assistance humanitaire	29%

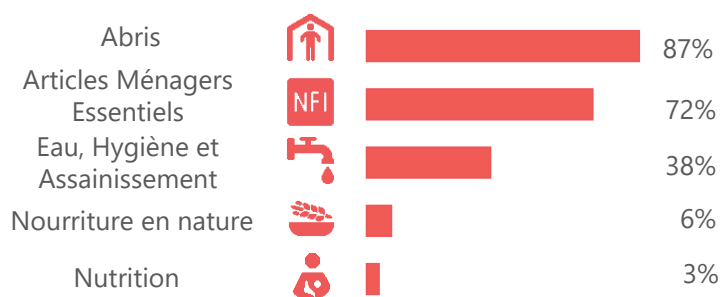
Assistance reçue et préférences des ménages concernant les modalités d'aide

Presque la totalité des ménages (96%) a déclaré avoir reçu une assistance depuis son arrivée dans les sites. Si cette proportion demeurait élevée dans l'ensemble des sites évalués, elle variait légèrement entre eux : 99% à Gabon, 96% à Rugigi et 94% à Nganga Mugabonjala.

Dans les trois sites, l'assistance en abris était le type d'assistance le plus fréquemment rapporté (95% des ménages à Gabon, 88% à Rugigi et 69% à Nganga Mugabonjala). Les articles ménagers essentiels constituaient le deuxième type d'assistance le plus souvent reçu dans l'ensemble des sites (100% à Gabon, 94% à Nganga Mugabonjala et 59% à Rugigi). Les interventions WASH étaient principalement rapportées à Gabon (67%) et à Nganga Mugabonjala (56%), tandis qu'à Rugigi, elles ne concernaient que 23% des ménages. À Nganga Mugabonjala, un ménage sur deux (50%) a déclaré avoir reçu une assistance alimentaire en nature, contre 2% à Gabon et aucun à Rugigi. Enfin, près d'un quart des ménages de Nganga Mugabonjala (23%) ont également bénéficié d'une assistance en nutrition.

Aucun des ménages interrogés n'a déclaré avoir reçu une assistance en cash, que ce soit sous forme d'espèces, de Mobile Money ou de coupons.

Principaux secteurs d'assistance couverts, rapportés par les ménages déplacés (plusieurs réponses possibles, N=197) :



Modalité d'assistance préférée par les ménages déplacés en cas d'assistance future :



En termes de préférences, quatre ménages sur cinq ont indiqué préférer recevoir une assistance en cash à l'avenir, et plus particulièrement sous forme d'espèces (91% à Nganga Mugabonjala, 81% à Rugigi et 69% à Gabon). Aucun ménage n'a mentionné le Mobile Money comme modalité préférée, ce qui pourrait s'expliquer par le faible accès à ce service : seuls 26% des ménages ont déclaré y avoir accès. La distribution directe de biens était la modalité préférée par 27% des ménages à Gabon, 14% à Rugigi et 3% à Nganga

Mugabonjala. Cette modalité était principalement préférée en raison de l'inaccessibilité des marchés (66% des ménages concernés), l'indisponibilité des produits sur les marchés fréquentés par les PDI (32%) et du risque de vol en cas de distribution de cash (25%).

Aucun des ménages ayant reçu une assistance humanitaire n'a déclaré avoir bénéficié d'une aide en cash (0%), que ce soit sous forme d'espèces, de Mobile Money ou de coupons, alors même que 80% des ménages préféraient cette modalité.

Perceptions des ménages sur l'assistance humanitaire

Les ménages du site Rugigi étaient les plus insatisfaits de l'assistance humanitaire reçue, avec 72% déclarant que leurs besoins n'étaient pas du tout ou pas suffisamment couverts. À l'inverse, dans les sites Nganga Mugabonjala (76%) et Gabon (59%), la majorité des ménages interrogés ont indiqué que leurs besoins avaient été couverts au moins partiellement.

En termes de quantité et de qualité de l'aide reçue, la majorité des ménages de Rugigi ont estimé que l'assistance était insuffisante ou très insuffisante (78% pour la quantité et 58% pour la qualité). À l'inverse, dans les autres sites évalués, la majorité des ménages ont jugé l'assistance au moins suffisante, tant en termes de quantité que de qualité : à Gabon, 56% des ménages ont estimé la quantité suffisante et 64% la qualité suffisante ; à Nganga Mugabonjala, ces proportions s'élevaient à 56% pour les deux dimensions.

Le site de Rugigi, où le plus faible niveau de consultation a été rapporté, présentait également le niveau d'insatisfaction le plus élevé. Toutefois, les données ne permettent pas d'établir un lien de causalité entre ces deux constats. En effet, seuls 17% des ménages de Rugigi ont déclaré avoir été consultés avant la mise en œuvre de l'assistance, contre 35% à Gabon et 63% à Nganga Mugabonjala. Parmi les ménages consultés à Nganga Mugabonjala, la majorité ont indiqué que leur avis avait été pris en compte, soit totalement (44%), soit partiellement (26%).

Sur l'ensemble des sites évalués, la majorité des ménages ont indiqué ne pas savoir comment les acteurs humanitaires prenaient leurs décisions concernant le ciblage des bénéficiaires. Cette proportion s'élevait à 92% des ménages à Rugigi, 88% à Nganga Mugabonjala et 79% à Gabon.

Couverture des besoins prioritaires par l'aide humanitaire depuis l'arrivée sur le site :

	Oui, entièrement	Oui, partiellement	Non, pas suffisamment	Non, pas du tout
Gabon (N=66)	9%	50%	39%	2%
Nganga Mugabonjala (N=62)	8%	68%	23%	2%
Rugigi (N=69)	3%	25%	59%	13%

Accès à l'information et connaissance des mécanismes de redevabilité parmi les PDI

Un tiers des ménages n'avaient pas connaissance d'un mécanisme leur permettant de déposer une plainte. Ce pourcentage était plus élevé dans le site de Rugigi (40%) par rapport aux autres sites (21% des ménages à Gabon et 18% à Nganga Mugabonjala), ce qui suggère une diffusion plus limitée des mécanismes de redevabilité auprès des ménages déplacés de ce site.

Parmi les ménages connaissant au moins un mécanisme de plainte, le recours aux leaders communautaires constituait le mécanisme le plus fréquemment cité à Rugigi (74%). À Gabon et à Nganga Mugabonjala, les boîtes à plaintes étaient le mécanisme le plus fréquemment mentionné (87% dans les deux sites), tandis que ce mécanisme n'était connu que par 16% des ménages à Rugigi. Le recours aux leaders communautaires était toutefois également mentionné par 50% des ménages à Gabon et 45% à Nganga Mugabonjala. Les appels téléphoniques étaient cités par 46% des ménages à Nganga Mugabonjala, 26% à Rugigi et 19% à Gabon.

En termes de préférences, le recours aux leaders communautaires constituait le mécanisme privilégié par les ménages dans les trois sites évalués (63% à Rugigi, 67% à Gabon et 56% à Nganga Mugabonjala). Les boîtes à plaintes étaient davantage privilégiées à Nganga Mugabonjala (47% des ménages), contre 30% à Gabon et 10% à Rugigi. Les échanges en face-à-face avec un travailleur humanitaire étaient particulièrement appréciés à Rugigi (33%), contre 28% à Gabon et 21% à Nganga Mugabonjala.

Mécanismes de redevabilité connus et préférés par les ménages déplacés dans les trois sites :

Top 3 des mécanismes connus par les ménages <i>(plusieurs réponses possibles, N=150)</i>		Top 3 des mécanismes préférés des ménages <i>(plusieurs réponses possibles, N=205)</i>		
1	Au travers des leaders communautaires	64%	Au travers des leaders communautaires	63%
2	Boîte à plaintes	44%	Face-à-face avec un staff humanitaire	31%
3	Appel téléphonique	27%	Boîte à plaintes	18%

De façon similaire aux mécanismes de dépôt de plaintes, le recours aux leaders communautaires constituait également le canal préféré pour recevoir des informations relatives à l'aide humanitaire (73% à Gabon, 63% à Rugigi et 62% à Nganga Mugabonjala). Ensuite, à Rugigi, les ménages préféraient les échanges en face à face avec un travailleur humanitaire (33%) et la radio (22%). À Gabon, ils privilégiaient le face à face (22%) et les crieurs publics (19%). À Nganga

Mugabonjala, la boîte à plaintes (29%), les crieurs publics (20%) et le face à face (20%) étaient les canaux les plus cités.



Collecte dans les sites Gabon et Nganga Mugabonjala, mai 2026 (Crédits : Romain Kitumani)

En termes de besoins d'information, dans les sites, les trois principaux besoins étaient de savoir où recevoir l'assistance (74% à Rugigi, 72% à Gabon, 61% à Nganga Mugabonjala), les procédures d'enregistrement pour recevoir l'assistance (54% à Rugigi, 45% à Gabon, 47% à Nganga Mugabonjala) et l'identification des personnes ciblées (29% à Rugigi, 18% à Gabon, 23% à Nganga Mugabonjala). Ces résultats suggèrent que les ménages recherchent avant tout des informations pratiques leur permettant de comprendre les modalités d'accès à l'assistance et les critères de sélection des bénéficiaires, ce qui pourrait contribuer à renforcer la transparence des interventions humanitaires et à réduire les incompréhensions liées au ciblage.

Top 3 des besoins prioritaires d'information (plusieurs réponses possibles, N=205)

1	Où recevoir l'assistance	71%
2	Comment s'enregistrer pour l'assistance	51%
3	Qui est ciblé / peut accéder à l'assistance	26%

Top 3 des moyens préférés pour recevoir des informations à propos de l'aide humanitaire (plusieurs réponses possibles, N=205)

1	Au travers des leaders communautaires	65%
2	Face-à-face avec un travailleur humanitaire (peu importe le genre)	30%
3	Événements communautaires	17%

Accès aux marchés des ménages déplacés

L'accès aux marchés variait considérablement entre les trois sites évalués. La localisation de Rugigi, en périphérie de Kalemie, offrait aux ménages un accès relativement plus favorable aux marchés. À l'inverse, les sites de Gabon et de Nganga Mugabonjala, situés dans une zone plus rurale le long de l'axe Kalemie–Nyunzu, étaient confrontés à des contraintes d'accès plus importantes.

Dans le site de Rugigi, quatre ménages sur cinq (79%) déclaraient fréquenter principalement le marché de Lubuye, situé à environ 5 km du site, tandis que 13% indiquaient ne pas avoir accès à un marché et s'approvisionner exclusivement auprès des vendeurs ambulants présents sur le site. Les 8% restants se rendaient dans d'autres marchés de Kalemie. Les principales raisons évoquées pour le choix du marché étaient la **variété des produits disponibles** (54% des ménages) et leur **disponibilité** (53%).

Dans le site de Gabon, la quasi-totalité des ménages recourait au marché de Lukombe (99%), situé à environ 15 km du site, tandis que 1% s'approvisionnaient auprès de vendeurs ambulants présents sur le site. Le recours au marché de Lukombe s'expliquait principalement par le fait qu'il constituait le **seul marché connu dans la zone** (67%).

Dans le site de Nganga Mugabonjala, la majorité des ménages déplacés (59%) déclaraient ne pas avoir accès à un marché et s'approvisionner exclusivement auprès de vendeurs ambulants présents sur le site. En revanche, 33% des ménages se rendaient au marché de Lukombe, situé à environ 8 km du site, tandis que les 8% restants fréquentaient des marchés de Kalemie (Lubuye et Kisebwe), situés à plus de 50 km.

Il convient de noter que **Nganga Mugabonjala était le seul des trois sites évalués où des ménages avaient déclaré avoir reçu des distributions alimentaires.** Bien que cette situation puisse avoir influencé les besoins d'approvisionnement des ménages, les données recueillies ne permettent pas d'établir qu'elle explique le faible recours aux marchés observé. Au contraire, la proportion élevée de ménages déclarant ne pas avoir accès à un marché, malgré la proximité relative du marché de Lukombe par rapport au site de Gabon, suggère que d'autres facteurs, tels que les conditions d'accès, l'environnement sécuritaire ou les modalités d'approvisionnement sur le site, pourraient également jouer un rôle.

L'accès aux marchés reste fortement contraint par la distance dans la zone de santé de Nyemba : **72% des ménages déplacés doivent marcher plus d'une heure pour atteindre un marché**, faisant de l'éloignement la principale barrière rapportée.

Les contraintes d'accès aux marchés restaient importantes dans l'ensemble des sites. L'éloignement des marchés constituait la principale barrière à Gabon et à Rugigi, tandis que l'absence d'accès à un marché était la contrainte la plus fréquemment rapportée à Nganga Mugabonjala. Au total, **58% des ménages ont identifié l'éloignement du marché comme leur principale difficulté d'accès**, suivi par les **frais de transport trop élevés** (32%), le **prix élevé des produits** (24%) et le **manque de moyens de transport disponibles** pour se rendre au marché (18%). À l'inverse, 17 % des ménages ont déclaré ne rencontrer aucune barrière d'accès aux marchés.

Principales barrières d'accès aux marchés rapportées par les ménages déplacés (plusieurs réponses possibles)

Gabon (N=67)		
1	Le marché est trop éloigné	83%
2	Peu de moyens de transport disponibles pour s'y rendre	34%
3	Frais de transport élevés	33%

Nganga Mugabonjala (N=66)		
1	Pas d'accès aux marchés	59%
2	Le marché est trop éloigné	32%
3	Prix des produits trop élevés	21%

Rugigi (N=72)		
1	Le marché est trop éloigné	56%
2	Frais de transport élevés	35%
3	Prix des produits trop élevés	24%

Analyse du MEB et fonctionnalité des marchés fréquentés par les PDI

Selon les données de l'ICSM, les deux principaux marchés fréquentés par les personnes déplacées, Lubuye et Lukombe, ont été classés comme présentant une **fonctionnalité limitée** en mai 2026. Cette classification recouvre toutefois des situations contrastées : le marché de Lubuye a obtenu un score de 82/100, contre 61/100 pour celui de Lukombe, reflétant des contraintes de fonctionnement plus marquées dans ce dernier. Si les deux marchés présentaient des niveaux d'abordabilité relativement faibles, Lukombe affichait également de moins bonnes performances en matière d'accessibilité (16/25, contre 25/25 à Lubuye), de disponibilité des produits (23/30, contre 29/30) et de résilience des circuits d'approvisionnement (14/20, contre 17/20).

Le coût médian du MEB y était également relativement élevé, variant de 415'163 FC à Lubuye à 444'007 FC à Lukombe. Ces niveaux sont comparables, voire supérieurs, à ceux observés au cours de la même période dans plusieurs grands centres urbains de l'est de la RDC, notamment Bukavu (429'677 FC), Uvira (430'226 FC), Goma (384'167 FC) et Beni (353'920 FC).

Ces niveaux de prix élevés semblent se refléter dans les **problèmes d'abordabilité** rapportés par les commerçants. En particulier, 6 commerçants sur 9 à Lukombe et 8 commerçants sur 15 à Lubuye ont signalé des **difficultés financières de la part des clients**. L'**impossibilité de prédire les prix pratiqués par les fournisseurs** a également été mentionnée comme une contrainte majeure par 5 commerçants sur 9 à Lukombe et 7 sur 15 à Lubuye, surtout en raison des coûts de transport.

Par ailleurs, il est important de noter qu'en termes d'accessibilité, **4 commerçants sur 9 à Lukombe ont mentionné des difficultés d'accès physique au marché**. Selon eux, ces difficultés s'expliqueraient notamment par l'éloignement du marché par rapport aux sites de déplacés, mais aussi par les distributions humanitaires réalisées directement dans les sites, qui réduiraient les déplacements des PDI vers le marché.

Effets de l'arrivée des PDI sur les marchés selon les commerçants

Lorsqu'il leur a été demandé s'ils avaient observé des changements depuis décembre 2025, au début de la crise de déplacement en provenance d'Uvira et des déplacements subséquents vers la zone de santé de Nyemba, la majorité des commerçants ont déclaré avoir constaté des évolutions.

Au total, **27 commerçants sur 42 ont indiqué avoir observé des changements dans la structure et l'organisation des marchés depuis décembre 2025**. Parmi eux, 20 ont mentionné l'**arrivée de nouveaux commerçants sur le marché**. Cette perception est cohérente avec les résultats de l'enquête, selon lesquels 12 des 42 commerçants interrogés avaient commencé à exercer leurs activités sur leur marché actuel depuis décembre 2025. Par ailleurs, 6 commerçants ont

indiqué que l'arrivée des personnes déplacées avait contribué à la création de nouveaux marchés dans la zone.

La majorité des commerçants (26 sur 42) ont également déclaré avoir observé une évolution de la demande pour leurs produits depuis décembre 2025. Parmi eux, 22 ont rapporté une augmentation de la demande. **La plupart des commerçants ayant constaté cette évolution (20 sur 26) l'ont attribuée à l'arrivée des personnes déplacées** (14 sur 17 à Lubuye et 6 sur 9 à Lukombe). Les autres facteurs évoqués étaient les changements du pouvoir d'achat des clients (5 sur 26) et les variations saisonnières (3 sur 26).

Au total, **33 commerçants sur 42 ont déclaré avoir observé une évolution des prix depuis décembre 2025, dont 25 ont rapporté une augmentation des prix**. Parmi les commerçants ayant constaté une évolution, **14 sur 33 l'ont attribuée à l'arrivée des personnes déplacées, une perception particulièrement fréquente à Lukombe** (7 sur 12). À Lubuye, les commerçants ont toutefois mentionné plusieurs facteurs pouvant expliquer les variations de prix, notamment l'évolution du pouvoir d'achat des clients (8 sur 21), suivie par l'arrivée des personnes déplacées, les coûts de transport et les variations saisonnières (7 sur 21 chacun).

En ce qui concerne l'offre de produits disponibles sur les marchés, **11 commerçants sur 42 ont déclaré avoir modifié les produits qu'ils vendaient depuis décembre 2025**. Tous ont indiqué avoir ajouté de nouveaux produits à leur offre. Les principales raisons évoquées étaient l'**indisponibilité de certains produits**, la **demande de la communauté hôte** et les **changements de prix appliqués par les fournisseurs** (5 sur 11 commerçants chacun). La **demande des personnes déplacées** a également été mentionnée par 4 commerçants sur 11 comme un facteur ayant influencé l'évolution de leur offre.

Concernant la disponibilité des produits, **29 commerçants sur 42 ont déclaré avoir observé des changements depuis décembre 2025**. Les **variations saisonnières** (17 sur 29) et les **coûts de transport** (15 sur 29) ont été les principaux facteurs mentionnés pour expliquer ces évolutions. L'importance accordée aux coûts de transport pourrait notamment être liée à [l'augmentation des coûts du carburant observée depuis le début de l'année 2026](#) dans un contexte de hausse des prix des hydrocarbures à l'échelle internationale.



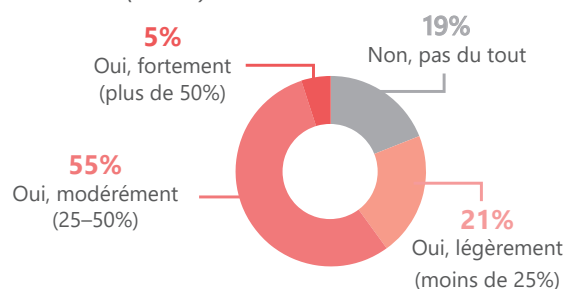
Un enquêteur REACH conduisant une enquête auprès des commerçants du marché de Lubuye, juin 2026 (Crédits : Alessandro Nicoletti)

Capacité d'absorption des marchés fréquentés par les PDI

Pour évaluer la faisabilité d'une intervention en transferts monétaires dans les sites accueillant des personnes déplacées à Nyemba, il est important d'analyser, au-delà de la fonctionnalité des marchés, leur capacité à absorber une augmentation de la demande. En effet, les transferts monétaires sont susceptibles d'accroître le pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires et, par conséquent, la demande en biens essentiels. Si les commerçants ne sont pas en mesure d'augmenter suffisamment leur offre, cette hausse de la demande pourrait entraîner des effets négatifs sur les marchés fréquentés par les PDI, notamment une augmentation des prix et des ruptures de stock, réduisant ainsi l'efficacité des interventions en cash.

La majorité des commerçants interrogés (22/29 à Lubuye et 12/13 à Lukombe) ont déclaré être en mesure d'augmenter les quantités de produits vendus en cas de hausse de la demande. Plus de la moitié (23/42) estimaient pouvoir accroître leur offre de manière modérée (entre 25% et 50%), tandis que 9/42 considéraient pouvoir l'augmenter légèrement (moins de 25%) et 2/42 de manière importante (plus de 50%). À l'inverse, 8 commerçants sur 42 ont indiqué ne pas être en mesure d'augmenter leur offre.

Capacité d'augmenter les quantités de produits vendus par les commerçants en cas d'augmentation de la demande (N=42)



La majorité des commerçants se sont dit capables d'augmenter l'offre dans moins de 7 jours (26/34). Parmi les commerçants capables d'augmenter leurs stocks, la stratégie la plus fréquemment envisagée consistait à **accroître les volumes achetés auprès de leurs fournisseurs habituels** (68%). D'autres prévoyaient de diversifier leurs sources d'approvisionnement en faisant appel à de **nouveaux fournisseurs** (29%), ou d'**augmenter la fréquence de leurs réapprovisionnements** (21%).

Toutefois, cette capacité d'adaptation apparaît conditionnée par plusieurs contraintes structurelles. Dans les deux marchés évalués, le manque de capital pour acheter davantage de stocks constituait de loin la principale difficulté citée par les commerçants (22/29 à Lubuye et 10/13 à Lukombe). Les **coûts élevés de transport** représentaient également une contrainte majeure (15/29 à Lubuye et 9/13 à Lukombe). Les autres contraintes variaient selon les marchés, la saisonnalité des produits étant davantage mentionnée à Lubuye (5/29), tandis que l'insécurité ressortait comme une contrainte importante à Lukombe (4/13).

Conclusions : capacité d'absorption comparée des marchés de Lubuye et Lukombe pour les interventions en transferts monétaires

Les résultats suggèrent des capacités d'absorption différentes entre les marchés de Lubuye et de Lukombe.

Bien que les deux marchés présentent une fonctionnalité limitée et soient exposés à des contraintes similaires, notamment le manque de capital des commerçants et les coûts élevés de transport, les difficultés semblent plus prononcées à Lukombe. Ce marché affiche un score de fonctionnalité inférieur (61/100 contre 82/100 à Lubuye), un MEB médian plus élevé (444'007 FC contre 415'163 FC) et une plus forte perception d'effets liés à l'arrivée des personnes déplacées.

À Lukombe, une proportion plus importante de commerçants a rapporté une augmentation de la demande depuis décembre 2025 (9/13 contre 13/29 à Lubuye) ainsi que des évolutions de prix (12/13 contre 21/29). **Parmi les commerçants ayant observé des changements de prix, l'arrivée des personnes déplacées était également plus fréquemment identifiée comme un facteur explicatif** (7/12 à Lukombe contre 7/21 à Lubuye), suggérant une pression accrue de la demande sur ce marché. Les commerçants de Lukombe ont par ailleurs davantage mentionné des contraintes susceptibles de limiter leur capacité de réapprovisionnement, notamment les coûts de transport et l'insécurité. **Parmi ceux estimant pouvoir augmenter leur offre, seule la moitié (6/12) déclaraient pouvoir le faire en moins de sept jours, contre 20 sur 22 à Lubuye.**

À l'inverse, malgré des contraintes importantes, **le marché de Lubuye semble disposer d'une capacité d'adaptation relativement plus favorable**. Les commerçants y rapportent davantage de facteurs saisonniers ou liés aux conditions d'approvisionnement générales pour expliquer les variations de disponibilité et de prix, plutôt qu'une pression directe exercée par l'arrivée des personnes déplacées. Les délais de réapprovisionnement plus courts et une moindre exposition aux contraintes sécuritaires pourraient faciliter une augmentation progressive de l'offre en cas de hausse de la demande.

Dans l'ensemble, ces résultats semblent indiquer que **Lubuye apparaît comme un marché relativement mieux positionné pour absorber une augmentation modérée de la demande liée à une intervention en transferts monétaires, tandis que Lukombe présente un risque plus élevé de tensions sur les prix et la disponibilité des produits en cas d'injection importante de pouvoir d'achat**. Cette observation est d'autant plus importante que Lukombe constitue le principal marché d'approvisionnement des ménages déplacés évalués dans les sites Gabon et Nganga Mugabonjala. Toute intervention en transferts monétaires ciblant ces ménages devrait donc être mise en œuvre avec prudence et intégrer un suivi rapproché des prix, des stocks disponibles et des capacités de réapprovisionnement des commerçants.

Recommandations

- 1. Renforcer les analyses des besoins, des préférences et des contraintes des ménages avant toute intervention :** Les niveaux élevés d'insatisfaction concernant l'assistance reçue, combinés au faible niveau de consultation des ménages avant les interventions, soulignent la nécessité d'intégrer davantage les préférences et perceptions des populations déplacées dans la conception des réponses.
- 2. Adapter les modalités d'assistance aux contextes propres à chaque site:** La forte préférence des ménages pour l'assistance en espèces (80 %) suggère que cette modalité pourrait être pertinente dans les contextes où les ménages disposent d'un accès fonctionnel aux marchés, comme à Rugigi. Toutefois, les contraintes observées dans les sites dépendant principalement du marché de Lukombe, dont la fonctionnalité est plus limitée et les capacités de réapprovisionnement plus contraintes, ainsi qu'à Nganga Mugabonjala où une majorité de ménages déclare ne pas avoir accès à un marché, soulignent la nécessité d'adapter les modalités d'assistance au contexte local. Dans ces sites, des distributions directes, seules ou combinées à des transferts monétaires, pourraient être envisagées sous réserve d'une analyse opérationnelle préalable des contraintes d'accès aux marchés et des capacités d'approvisionnement.
- 3. Concevoir progressivement les interventions en espèces en fonction des capacités des marchés :** Toute intervention en transferts monétaires devrait être fondée sur une estimation du volume total de pouvoir d'achat susceptible d'être injecté, de sa concentration géographique et de sa fréquence. Le marché de Lubuye semble relativement mieux positionné pour absorber une augmentation progressive de la demande, sous réserve du maintien des capacités de réapprovisionnement des commerçants, tandis que Lukombe présente davantage de risques en raison de sa fonctionnalité plus limitée, de son niveau de prix plus élevé et de contraintes d'approvisionnement plus importantes. Les interventions en espèces devraient ainsi être accompagnées d'un suivi rapproché des prix, des stocks et des capacités de réapprovisionnement afin d'identifier rapidement d'éventuelles tensions.
- 4. Renforcer les mécanismes de redevabilité et l'accès à l'information :** La faible connaissance des mécanismes de plainte et des critères de ciblage montre la nécessité d'améliorer la communication avec les ménages déplacés, en privilégiant les canaux qu'ils préfèrent, notamment les leaders communautaires et les échanges directs avec les acteurs humanitaires.

Ressources complémentaires

- [Termes de référence de l'évaluation](#)
- [Plan d'analyse des données](#)
- [Fiche d'information sur les perceptions de l'assistance humanitaire parmi les ménages déplacés en site à Nyemba](#)
- [Fiche d'information sur la faisabilité des interventions cash auprès des ménages déplacés en site à Nyemba](#)
- [Publications de l'Initiative Conjointe de Suivi des Marchés \(ICSM\)](#)
- [Newsletter de REACH RDC](#)

Qu'est-ce que le Cash Working Group ?

Le [Cash Working Group](#), ou Groupe de travail national sur l'assistance monétaire en RDC, est une composante de l'Inter-Cluster National et a pour objectif d'appuyer le développement d'une approche stratégique dans le domaine de l'assistance monétaire sectorielle et à usages multiples, en vue de sa meilleure prise en compte dans le cycle de programmation humanitaire en RDC. Plus particulièrement, il vise à assurer la mise en place de mécanismes inter-agences et multisectoriels favorisant de manière inclusive le développement d'une assistance monétaire de qualité.

À PROPOS DE REACH

REACH facilite le développement d'outils et de produits d'information visant à renforcer la capacité des acteurs de l'aide à prendre des décisions fondées sur des données quantitatives et qualitatives dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. REACH utilise des méthodologies basées sur la collecte et l'analyse approfondie de données, et l'ensemble de ses activités sont menées à travers les mécanismes interagences de coordination humanitaire. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche - Programme d'applications satellitaires opérationnelles (UNITAR/UNOSAT).